L'ECONOMIE CENTRAFRICAINE : CONTRAINTES ET LEVIERS DE CROISSANCE

Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
Ministère des Finances et du Budget
Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

01 MARS 2017
CONSEIL NATIONAL DU CREDI
R.C.A

Après une décennie de croissance économique relativement soutenue, les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) sont confrontés, aujourd'hui, à une importante crise économique. L'effondrement des prix de la plupart des produits de base, notamment des cours du pétrole dont tous les pays de la zone sont producteurs à l'exception de la République Centrafricaine, a entrainé une dégradation continue des principaux indicateurs économiques et financiers.

Ainsi, le taux de croissance moyen annuel du PIB, qui était de 5 % en 2010, est tombé à 0,7% au 31 décembre 2016. Le solde budgétaire, base engagement, hors dons, est passé d'un excédent de 2,4 % du PIB de la zone en 2011, à un déficit de 1,3 % une année plus tard, puis à 9,0 % au 31 décembre 2016. Il en est de même pour le solde du compte courant, dont le déficit n'a pas cessé de se creuser, s'établissant à -5338,0 M FCFA en 2016, contre une situation excédentaire de 1355,5 M FCFA en 2012. Toutes ces évolutions se sont traduites, sur le plan monétaire, par une érosion des réserves de change de la zone.

La baisse des prix des produits pétroliers entamée en 2014 ayant impacté négativement la croissance économique sous-régionale, les Chefs d'Etat ont décidé, à l'issue du sommet extraordinaire qui s'est tenu le 30 juillet 2016 à Malabo, de la mise en place du Programme des Reformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), dont l'objectif est de « concevoir et mettre en œuvre des actions rapides, vigoureuses et coordonnées, aussi bien au niveau national et sous-régional, pour la stabilisation du cadre macroéconomique et une transformation structurelle et profonde des économies de la Sous-région, afin de renforcer la résilience et de les placer sur le chemin de l'émergence. »

C'est dans ce contexte qu'un nouveau sommet extraordinaire a réuni, le 23 décembre 2016 à Yaoundé, les Chefs d'Etats des pays de la CEMAC, en présence du Ministre français de l'Economie et des Finances et de la Directrice Générale du Fonds monétaire International, pour la prise des décisions qui s'imposent et sortir la zone de la crise économique qu'elle traverse.

Dans la perspective de la déclinaison du plan d'action du PREF-CEMAC, adopté en janvier 2017, en une matrice par pays, il s'avère indispensable de fournir au Gouvernement des données sur les principales contraintes et les leviers de croissance économique en République Centrafricaine.

Cette étude a été réalisée par un groupe de travail comprenant des cadres du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, du Ministère des Finances et du Budget, et de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, avec la contribution du Conseil National du Crédit. Elle est divisée en quatre chapitres :

I- Facteurs de la croissance de l'économie centrafricaine

II- Principales contraintes à la croissance

III- Recommandations

IV- Conclusion

-I-
LES FACTEURS DE LA CROISSANCE DE L'ECONOMIE CENTRAFRICAINE

I.1 Aperçu général de l'évolution du taux de croissance économique

La croissance de l'économie centrafricaine se caractérise par une certaine faiblesse et une forte volatilité au cours des trente dernières années. En raison des évènements politico-militaires qui ont marqué le pays, elle a atteint un niveau historiquement bas en 2013 (Graphique 1).

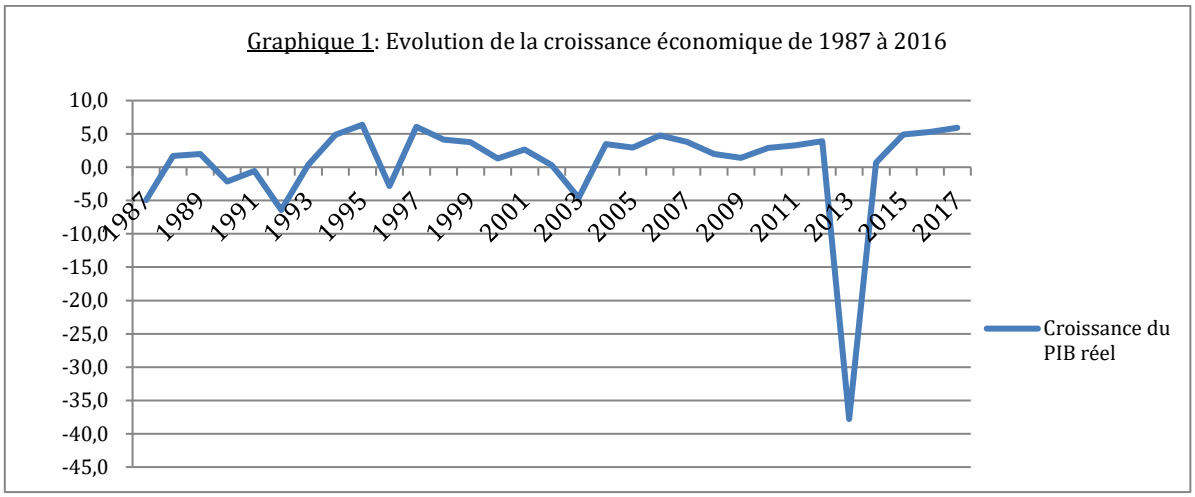

Source : Administrations Centrafricaines, FMI et BEAC

Parallèlement, le PIB par habitant reste nettement inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne ainsi que celle de la zone CEMAC (Graphique 2). En effet, le PIB par tête qui ne représentait que le tiers de celui de l'Afrique subsaharienne durant la période 1990-2012, a encore chuté en 2013, représentant seulement le cinquième du niveau subsaharien.

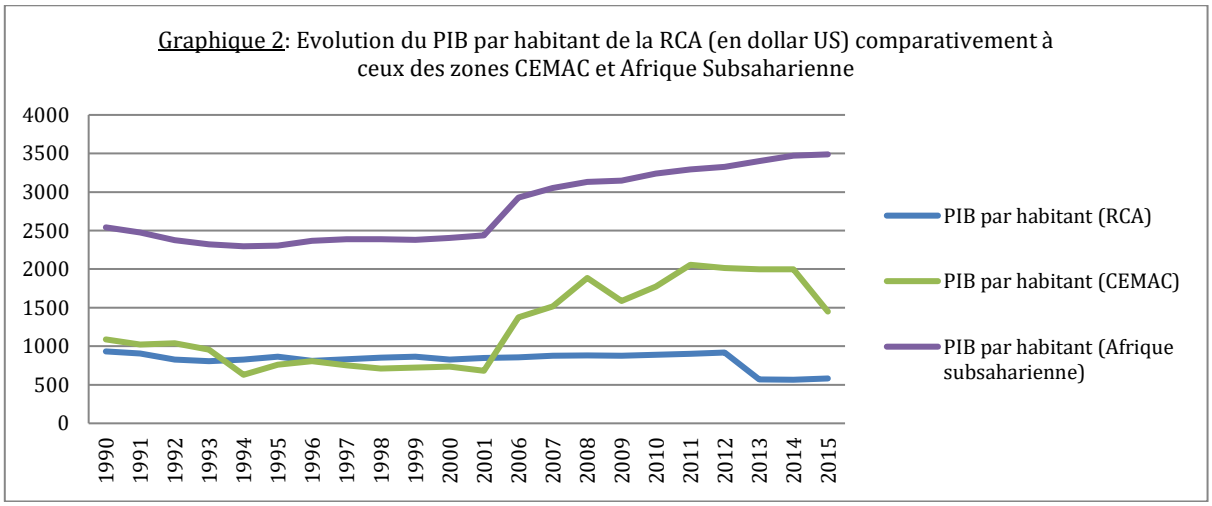

I.2-Contribution sectorielle à la croissance

L'économie centrafricaine est marquée par une évolution en dents de scie de la structure de production. Sur la période allant 2004 à 2012, la part du secteur tertiaire dans le PIB a progressé de près de 7 points en moyenne par rapport à la décennie précédente. Dans le même temps, la part du secteur primaire, notamment de l'agriculture s'est inscrite en recul d'environ 8 points, tandis que celle du secteur industriel est restée relativement stable (Tableau 1).

Tableau 1 : Evolution de la part des secteurs dans le PIB

	1985-1993	1994-2003	2004-2012	2013-2016
Secteur primaire	57,9%	60,4%	52,3%	48,7%
Secteur secondaire	16,7%	14,2%	15,5%	15,8%
Secteur tertiaire	25,5%	25,4%	32,2%	35,6%

Source : Administrations Centrafricaines, FMI et BEAC

En dépit de sa baisse dans le PIB, le secteur primaire demeure le moteur de la croissance économique en RCA (Tableau 2). En effet, durant la période 2004-2012, sa contribution à la croissance s'élève à 1,6 %, contre 0,6 % pour le secteur secondaire et 0,8 % pour le secteur tertiaire. La forte baisse du secteur primaire en 2013 a pesé sur le taux de croissance de l'activité économique qui a atteint un plancher historique (-37,8 %). Ainsi, une relance de la croissance économique en Centrafrique devrait être inévitablement conditionnée par un essor du secteur primaire, notamment celui des branches agricoles.

Tableau 2 : Contribution sectorielle à la croissance du PIB réel

	1985-1993	1994-2003	2004-2012	2013-2016
Secteur primaire	0,1%	1,7%	1,6%	-7,9%
Secteur secondaire	-0,2%	0,1%	0,6%	-0,8%
Secteur tertiaire	-0,3%	0,3%	0,8%	-1,2%

Source : Administrations Centrafricaines, FMI et BEAC

S'agissant particulièrement de l'agriculture qui emploie environ 70 % de la population active du pays et produit plus de 75 % des produits alimentaires consommés dans le pays, elle a été la principale locomotive de la croissance durant la période 2004-2012 (Tableau 3), avec une contribution moyenne de 1,5 % à la croissance du PIB réel.

Tableau 3 : Contribution des branches du secteur primaire à la croissance du PIB réel durant la période 2004-2012

	2004	2006	2008	2010	2011	2012	Moyenne
Agriculture	0,8%	0,5%	3,3%	1,7%	1,3%	3,1%	1,5%
Elevage	0,2%	0,2%	0,0%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%
Sylviculture	0,3%	0,5%	-0,4%	-0,2%	0,3%	0,0%	0,0%

Industries extractives	0,2%	0,2%	-0,4%	-0,1%	0,2%	0,1%	0,0%

Source : Administrations Centrafricaines, FMI et BEAC

I.3-Evolution de la demande globale

L'analyse de la dynamique de la croissance au cours des trente dernières années révèle qu'elle a été essentiellement tirée par la demande intérieure, notamment la consommation du secteur privé et dans une moindre mesure les investissements public et privé. En revanche, elle a été obérée par la demande extérieure nette, en rapport avec le déficit structurel du commerce extérieur.

I.3.1- Consommation

Il ressort du graphique 3 que la consommation privée a toujours eu un effet positif sur les performances économiques réalisées durant la période 2004-2012 tandis que l'impact de la consommation publique a été faible, et même parfois négatif durant la période sous revue.

Graphique 3 : Contribution des sous-composantes de la consommation à la croissance

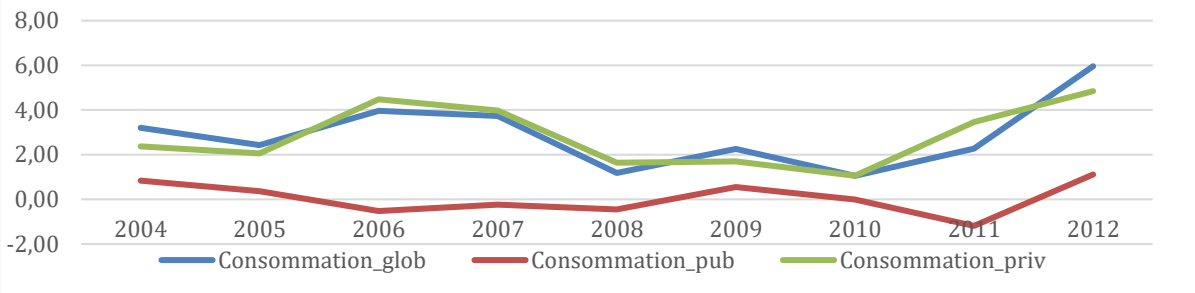

I.3.2- Investissement

L'investissement est resté à un niveau très faible, tant au cours des trente dernières années qu'au cours de la décennie précédant la crise politico-militaire (période allant de 2004 à 2012). En effet, le taux d'investissement s'est établi en moyenne à seulement 9,3 % du PIB durant la période 1986-2016 et à 11,7 % du PIB durant la période 2004-2012, contre une moyenne sous régionale de 23,9 % durant les trente dernières années. Cette faiblesse de l'investissement est à mettre en relation avec un mauvais environnement des affaires : instabilité politique, environnement judiciaire et institutionnel peu incitatif ; déficit d'infrastructures hydrauliques, de transports routiers et énergétiques, ainsi que la quasi-inexistence de l'épargne domestique.

I.3.3- Demande extérieure nette

Dans le contexte d'une économie ouverte de taille extrêmement petite comme la RCA, le dynamisme de la consommation s'est traduit par une augmentation importante des

importations, notamment des biens de consommation, aggravant ainsi, le déficit de la balance commerciale, en l'absence d'un dynamisme suffisant des exportations et du caractère embryonnaire du tissu industriel national.

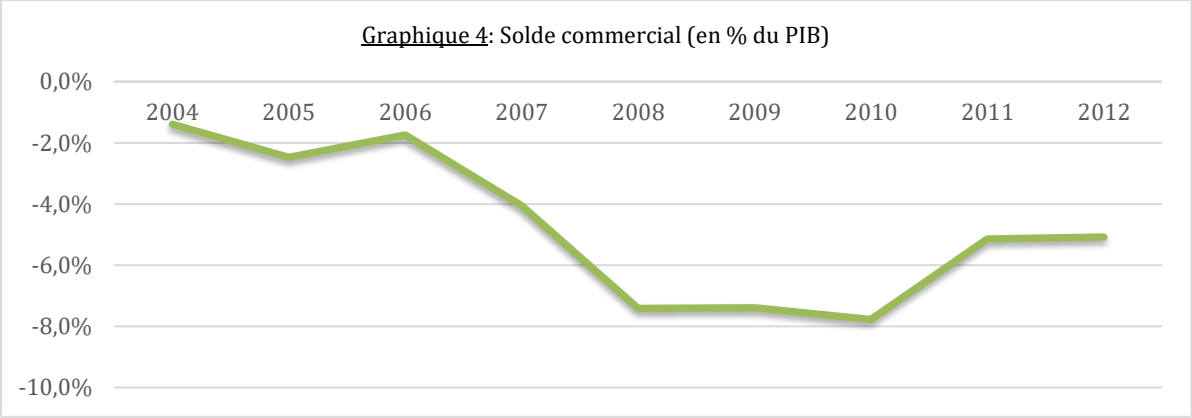

-II-

LES PRINCIPALES CONTRAINTES A LA CROISSANCE CENTRAFRICAINE

L'identification des obstacles majeurs sur lesquels il convient d'agir en priorité pour stimuler la croissance s'appuie non seulement sur le diagnostic fait dans la partie précédente, mais surtout sur les résultats du séminaire organisé par le Conseil National de Crédit (CNC) sur « la problématique du financement de l'économie centrafricaine : enjeux et perspectives » en juin 2015 et ceux du « Forum sur la promotion du secteur privé en Centrafrique » qui s'est tenu au mois de septembre de la même année.

II.1-Environnement des affaires

En dépit de la création du Cadre Mixte de Concertation et d'Amélioration des Affaires (CMCAA), le climat des affaires en RCA est toujours jugé très peu propice. En effet, d'après le rapport Doing Business de l'année 2015, le pays est classé 187ème sur 189 pays. Les principales causes de ce mauvais classement sont, entre autres : l'instabilité politique récurrente, un système judiciaire et règlementaire défaillant, l'insuffisance des infrastructures de base et l'absence des incitations fiscales.

II.1.2-Contraintes politique et sécuritaire

Les contraintes politique et sécuritaire rendent les conditions d'entreprenariat plus difficiles avec pour corolaire la fuite des investisseurs. A cet effet, notons par exemple que la cimenterie installée à Nzilla, au sud de la capitale Bangui, par une société indienne n'a pas été fonctionnelle à cause du déclenchement de la crise politico-militaire de 2013, les matériels productifs ayant été pillés.

Une étude réalisée en 2016 sur les pertes subies par les entreprises formelles lors de cette crise a estimé à 70 milliards[1] de F CFA les dommages enregistrés. Plus de la moitié d'entreprises détruites n'ont plus réussi à se reconstituer. Un autre point important à souligner est le recul persistant des promoteurs et des sociétés d'exploitation cotonnière dans les régions du Centre et du Nord-Ouest marquées par des conflits armés, des phénomènes de coupeurs de routes et autres bandits armés.

II.1.3-Contraintes juridiques et règlementaires

La non fiabilité du système judiciaire, les difficultés d'exécution des jugements, la non spécialisation des juges notamment dans le domaine du droit des affaires, la mauvaise application de nombreux textes législatifs et les lenteurs constatées dans la mise en conformité des textes régionaux (OHADA) ou internationaux (OMC) sont les principales contraintes majeures à l'assainissement de l'environnement des affaires et à la restauration de la confiance des investisseurs nationaux et étrangers.

En matière de concurrence, les distorsions constatées dans l'application des lois et règlements et l'inexistence d'une autorité de concurrence ne favorisent pas le développement des investissements privés.

En matière des procédures foncières, la lenteur dans le traitement des dossiers et les coûts induits ne favorisent pas l'obtention des titres dans les délais requis. Cette situation empêche la sécurisation des investissements et interdit aux investisseurs d'asseoir leurs demandes de prêts bancaires sur des titres fonciers.

Tableau 4-Transfert de propriété

Indicateurs	RCA	Afrique subsaharienne
Procédures (nombre)	5,0	6,3
délai (jours)	75,0	57,2
Coûts (en % du revenu par habitant)	11,1	9,1

Source : Doing Business 2015

II.2-Contraintes en termes de capital humain

Le capital humain est un facteur important pour l'accélération de la croissance économique car plus une population active est instruite, plus elle est productive et rentable. Il est perçu comme l'ensemble des talents et compétences productifs acquis par les travailleurs à travers l'éducation, l'apprentissage et l'expérience.

Or, en RCA, il semble difficile pour les investisseurs de trouver facilement des travailleurs qualifiés dont ils ont besoin en quantité suffisante et à un moindre coût. Ce déficit des ressources humaines qualifiées s'explique par le très faible niveau d'alphabétisation et d'instruction. En effet, le tableau 5 et le graphique 5 montrent que le taux

[1] Charlie Dominique MATSOUKA « Etude sur les pertes subies par les entreprises liées aux évènements du 23 mars 2013 » financement de la BAD via PARCEGEF, édition 2016

d'alphabétisation des personnes âgées de 15 ans et plus, et le taux d'achèvement de l'école primaire demeurent plus faibles en RCA que dans certains pays de la sous-région.

Tableau 5: Taux d'alphabétisation des 15 ans et +

	2000	2010	2015
RCA	50,6	36,8	36,8
Cameroun	68,4	71,3	75
Gabon	81,8	82,3	82,3

Source : World Bank data

Graphique 5: Evolution du taux d'achèvement de l'école primaire en RCA comparativement à ceux du Camroun et du Congo

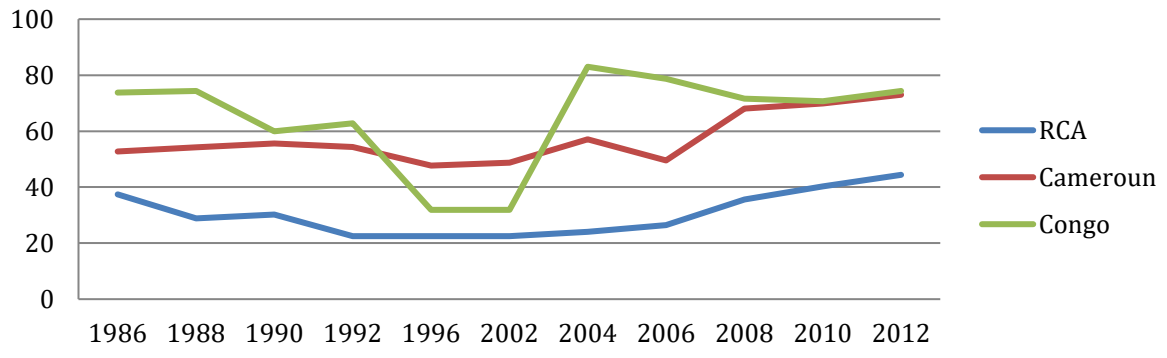

Source : World Bank data

Par ailleurs, les difficultés de trouver du personnel compétent et qualifié résultent de la qualité insuffisante des formations techniques et professionnelles et l'inadéquation entre les formations et les besoins des secteurs privé et public. Selon le Directeur de l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE), sur les 8 à 10 000 demandeurs d'emploi que son agence enregistre chaque année, la plupart n'a pas un profil correspondant aux besoins du marché du travail.

II.3-Qualité des infrastructures

Les infrastructures constituent un déterminant fondamental des coûts de transport et des flux bilatéraux des échanges. Pour améliorer la compétitivité et amorcer une croissance durable, il s'avère essentiel pour la RCA de disposer d'infrastructures économiques performantes capables d'assurer l'offre des biens et services de bonne qualité, à quantité suffisante et à moindre coût.

En Centrafrique, la faiblesse des investissements privés est due en grande partie au déficit d'infrastructures matérielles pour la fourniture de services essentiels dans les domaines énergétique, routier, fluvial et hydraulique.

II.3.1-Infrastructures routières

Malgré l'immensité de son territoire qui s'étend sur une superficie de 623 000 km², les infrastructures routières de la RCA demeurent très insuffisantes. Le réseau routier est peu développé limitant le trafic intérieur. Il compte 24 492 km de routes dont 5 318 km de routes nationales, 3 909 km de routes régionales avec seulement 650 km de routes bitumées. La RCA compte également 15 265 km de pistes rurales. Le pays est, par ailleurs, coupé en deux en matière d'infrastructures routières : la partie Centre-ouest est la mieux desservie en voies de communication, tandis que le Nord et l'Est souffrent d'un fort enclavement.

II.3.2- Infrastructures de transport fluvial

Le transport fluvial est un mode de transport important pour la RCA d'autant plus que le coût des marchandises transportées à travers ce type de transport est plus faible par rapport au transport routier[2].

Toutefois, sur les 5 000 kilomètres du réseau fluvial, seulement un tronçon de 2 067 kilomètres est navigable quatre (4) mois par an, principalement sur le corridor Bangui-Brazzaville (1 195 kilomètres).

Le transport fluvial est assuré par la Société Centrafricaine de Transport Fluvial (SOCATRAF) qui éprouve de sérieuses difficultés structurelles, notamment la dégradation des infrastructures, la vétusté des équipements et la baisse du trafic en période d'étiage.

II.3.3- Infrastructures énergétiques

L'une des principales entraves au développement du secteur privé en Centrafrique concerne les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique. En effet, le taux d'accès à l'électricité en RCA est considéré comme l'un des plus faibles en Afrique, s'élevant à seulement 2,7 %[3] sur le plan national (21,9 % à Bangui et quasiment nul en milieu rural) en 2012.

En milieu urbain, les entreprises souffrent également de la mauvaise qualité des services. La fourniture de l'énergie électrique est assurée par l'Energie Centrafricaine (ENERCA) qui fait face à des problèmes de capacité de production, en raison de la vétusté très avancée de ses infrastructures et des difficultés de financement. Cette situation se traduit par une réelle incapacité à faire face à la demande.

II.3.4- Infrastructures hydrauliques

L'accès à l'eau pour des usages économiques est une contrainte majeure pour la croissance économique et la promotion des investissements. La Société de Distribution d'Eau en Centrafrique (SODECA), qui assure la production et la distribution de l'eau, doit faire face à l'absence d'ouvrages et d'infrastructures de mobilisation et de distribution, à la maintenance des ouvrages, et à la fourniture irrégulière d'électricité (délestage) dans les stations de pompage.

II.4- Contraintes de financement

---

[2] En effet, l'analyse de la structure des prix de produits pétroliers communiquée par l'ASRP confirme ce constat.
[3] D'après le Rapport SIE-RCA 2014.

Le financement de l'économie centrafricaine, en particulier celui des Petites et Moyennes Entreprises est considéré comme étant un obstacle au développement économique du pays.

Les difficultés des banques à mobiliser les ressources mises à leur disposition par la BEAC, soit 50 milliards de F CFA en objectif de refinancement, montre la crainte des établissements de crédit au regard de la situation globale de la RCA.

Le séminaire organisé par le Conseil National du Crédit (CNC) de la République Centrafricaine, du 17 au 19 juin 2015, sur « la problématique du financement de l'économie centrafricaine : enjeux et perspectives » a identifié plusieurs contraintes au financement et à l'accès des entreprises aux crédits bancaires, notamment :

- Le mauvais climat des affaires marqué essentiellement par l'instabilité politique récurrente ;

- L'absence de véritables banques d'investissement, avec comme conséquence le coût élevé et le faible volume des crédits à moyen et à long termes, ainsi que l'absence de fonds de garantie ;

- L'étroitesse du réseau des agences bancaires (04 banques commerciales) ;

- La faible capacité de remboursement ou l'absence de culture de remboursement chez les entreprises ;

- L'étroitesse du réseau de la microfinance ;

- Le déficit en capacités de gestion qui empêche l'élaboration des dossiers pour des emprunts auprès des institutions financières ;

- Le niveau très élevé des créances des banques sur l'Etat.

-III-

RECOMMANDATIONS

Les contraintes à la croissance de l'économie centrafricaine ont fait l'objet d'échanges pendant le séminaire du Conseil National du Crédit de la République Centrafricaine sur la problématique du financement de l'économie centrafricaine ainsi que lors du forum sur la promotion du secteur privé en RCA, organisés aux mois de juin et septembre 2015. Les recommandations qui ont été formulées à ces différentes occasions sont toujours pertinentes. Aussi convient-il d'en rappeler quelques unes :

Au chapitre de l'environnement des affaires, les recommandations suivantes doivent, très rapidement être mises en œuvre. Il s'agit de :

- Mettre en place les mécanismes institutionnels de soutien et d'accompagnement des opérateurs économiques du secteur en vue de faciliter leur accès aux crédits auprès des banques et les institutions financières.

- Mettre en place une commission interministérielle pour la révision du Code d'Investissement accordant des exonérations sur les équipements d'exploitation minière des Coopératives et Association des artisans miniers ;

- Diffuser et vulgariser les procédures et les coûts des formalités de création des entreprises ainsi que les mesures incitatives à l'investissement;

- Assouplir, simplifier et vulgariser la législation fiscalo-douanière applicable aux PME ;

- Favoriser la transparence dans les procédures de passation des marchés publics ;

- Prendre des mesures d'incitation fiscale en faveur des PME pour les trois premières années d'exercice de leurs activités en ce qui concerne l'IS, l'IFPP, l'IGU et la patente ;

- Adopter le projet de révision de la Charte des investissements et le projet de Code de Commerce ;

- Encourager la formation et la spécialisation des magistrats et juges chargés des affaires commerciales et foncières pour une bonne maitrise des règles de procédures et d'une bonne administration de la justice ;

- Déconcentrer de manière progressive les structures d'accompagnement et d'appui au secteur privé dans les provinces ;

- Construire et réhabiliter les infrastructures de soutien à la croissance économique sur tout le territoire national (eau, électricité et routes) sans lesquelles tout projet de développement serait un vœu pieux.

S'agissant des questions de politiques économiques, il est plus qu'impératif d'inscrire la politique budgétaire (dont celle de l'endettement) de la RCA dans un plan global (préalablement pensé en fonction des potentialités et réalités socio-économiques du pays) qui intègre :

- la promotion de la mécanisation de l'agriculture ainsi que des fermes agro-pastorales et agro-industrielles sur toute l'étendue du territoire ;

- l'introduction et la promotion de nouvelles cultures de rentes plus rentables et moins sujettes aux aléas de cours internationaux que le coton et le café ;

- la transformation locale du bois en favorisant le développement d'un artisanat de proximité, facteur de création d'emplois en milieu forestier ;

- la réalisation des travaux de recherches géologiques et minières, avec une priorité à l'exploitation industrielle des substances minérales telles que l'or, le diamant, le calcaire, les hydrocarbures et le fer.

Concernant la formation du capital humain, il est également impératif d'organiser de nouveaux états généraux de l'éducation, de la formation professionnelle et de la santé en vue de repenser, avec l'appui des partenaires et des pays amis, surtout d'Afrique, les systèmes éducatif et de santé centrafricains de manière à en faire un véritable pilier de la politique de développement économique et social qui aura été préalablement définie. En effet, il est établi, partout ailleurs, que l'accumulation du capital humain (acquisition de nouvelles connaissance et amélioration de la santé) améliore le potentiel d'une économie en facilitant les transferts de technologie qui stimule les performances macroéconomiques en accélérant les gains de productivité.

Pour ce qui concerne les contraintes de financement, notamment des PME, dont le rôle de fer de lance de toute performance macroéconomique n'est plus à démontrer, outre la nécessité et l'urgence d'assainir l'environnement des affaires, il convient :

- de rendre opérationnel le CAPMEA afin d'aider les PME – PMI et TPE dans la réalisation de leurs projets en leur facilitant le montage des dossiers bancables pour accéder aux financements bancaires;

- d'accélérer la procédure d'adoption et de mise en place du code foncier agro-pastoral ;

- de promouvoir la création d'un fonds national de garantie et/ou d'une banque nationale d'investissement ainsi que des centre de gestion agréés ;

- d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale de la microfinance en vue de promouvoir le développement de micro-crédits et, donc, de micro-entreprises sur toute l'étendue du territoire centrafricain.

-IV-

CONCLUSION

La République Centrafricaine dispose d'énormes potentialités, notamment, dans les secteurs agricole, forestier et minier. Dans le secteur agricole, l'abondance de ressources naturelles permet une production agricole sur 15 Millions d'hectares de terres cultivables contre 700 000 hectares effectivement exploités. Concernant le secteur forestier, le pays dispose d'environ 5,4 millions d'hectares de forêt dense humide avec un potentiel riche et diversifié dans les filières bois, faune, produits forestiers non ligneux etc. Il est de même pour le secteur des mines, avec un ensemble géologique contenant 34 substances minérales (uranium, pétrole, calcaire, fer, diamant, or etc.) réparties sur plus de 470 indices minéraux.

Cependant, la mise en valeur de ces énormes potentialités demeure très largement limitée par un environnement des affaires qui, outre les problèmes de sécurité, de réglementations, du cadre judiciaire et de corruption, comporte également un important déficit en infrastructures de base (eau, électricité, routes etc.), facteur de découragement pour les investisseurs domestiques et étrangers. Par ailleurs, des choix de politique économique qui, compte-tenu des contraintes financières, mettent plus l'accent sur les dépenses de fonctionnement que d'investissement. Enfin, la faiblesse du capital humain et les difficultés d'accès aux financements bancaires forment autant de contraintes qui pénalisent la croissance économique en République Centrafricaine.

Les recommandations à mettre en œuvre pour le dépassement de ces contraintes ont été évoquées lors du séminaire CNC sur le financement de l'économie centrafricaine et du forum sur le secteur privé. Elles ont trait à l'amélioration du climat des affaires, à une amorce de mécanisation de l'agriculture, à la transformation locale du bois, à la formation et au renforcement des mécanismes de financement des petites et moyennes entreprises.